
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI TENUE LE MARDI 21 MAI 2024, À 19 H À LA SALLE DU CONSEIL.

Les membres suivants sont présents :

- M^{mes} Jessy Béland, représentante du personnel professionnel
Kathleen Bouchard, représentante du personnel enseignant
Vanessa Rancourt, présidente et membre parent
Jade Bouchard, membre de la communauté 18 à 35 ans
Manon Beaudoin, membre représentant la communauté RH
Véronique Caron, membre de la communauté ayant une expertise en matière financière ou comptable en gestion des ressources financières ou matérielles
Josyane Vigneault, représentante du personnel de soutien
Kim Beauregard-Lepage, membre parent représentante du district 04
Brigitte Roy, représentante du personnel d'encadrement
Sophie Thibodeau, membre parent représentant le district 01 Dagenais et Du Maillon
- MM. Daniel Forest, membre issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
Ghislain Roberge, membre parent représentant autre district
Charles Légaré-Lapointe, membre issue du milieu communautaire, sportif et culturel

Absences : Mme Véronique Binet, représentante du personnel de direction d'établissement
Mme Nadine Gauthier, membre parent représentante autre district

Sont également présents :

- Mme Isabelle Godbout, directrice générale
Me Manon Fortier, secrétaire générale et responsable des communications
M. Yves Dubé, directeur général adjoint
M Charles Bégin, directeur des ressources matérielles
M. Éric Belzil, directeur des ressources financières et du transport scolaire

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1. Ouverture de la séance par la présidente ;

Madame Vanessa Rancourt, la présidente souhaite la bienvenue à toutes et tous. La séance est ouverte à 19 h.

1.2. Présences et vérification du quorum ;

Après vérification, Me Manon Fortier, la secrétaire générale, indique que le quorum est atteint.

1.3. Assermentations de deux administrateurs ;

Me Manon Fortier procède à l'assermentation de Madame Kim Beauregard-Lepage et à Monsieur Charles Légaré-Lapointe. La présidente et les membres du conseil leur souhaite la bienvenue.

- 1.3.1. Documentations à compléter ou à remettre ;
Me Fortier remet la documentation à compléter aux deux nouveaux membres du conseil. Celle-ci sera remise au prochain conseil d'administration.

2. POINTS COURANTS

2.1 Période de questions du public ;

Aucune question.

2.2 Correspondance ;

Aucune correspondance.

2.3 Présentation et adoption de l'ordre du jour ; (CA-24-020)

La présidente Madame Vanessa Rancourt présente l'ordre du jour, celui-ci est modifié aux points 3.10 et 3.11. Ils deviennent le point 5 et seront traité à huis clos.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

- 1.1 Ouverture de la séance par la présidente ;
- a. Présences et vérification du quorum ;
- b. Assermentations de deux administrateurs ;
1.3.3 Documentations complétées et/ou à remettre ;

2. POINTS COURANTS

- 2.1 Période de questions du public ;
- 2.2 Correspondance ;
- 2.3 Présentation et adoption de l'ordre du jour ; (CA-24-020)
- 2.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mars 2024 ; (Annexe) (CA-24-021)
- 2.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 avril 2024 ; (Annexe) (CA-24-022)

3. RÉOLUTIONS DU 21 MAI 2024

- 3.1 (DG) Engagement définitif d'un personnel cadre (CA-24-023)
- 3.2 (DG) Engagement définitif d'un personnel cadre (CA-24-024)
- 3.3 (DG) Adoption du document de gestion 100,000 « Actes d'établissement des écoles et des centres année scolaire 2024-2025 » (CA-24-025)
- 3.4 (DG) Adoption du document de gestion 100,003 « Liste des écoles et des centres – Année scolaire 2024-2025 » (CA-24-026)
- 3.5 (DG) Adoption du document de gestion 100,005 « Plan triennal de répartition et de destinations des immeubles 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027 » (CA-24-027)
- 3.6 (RM) Contrat de Réfection de bassin de toiture pavillon le Séjour (CA-24-028)
- 3.7 (RM) Contrat de Réfection conduite sanitaire Cage 4, pavage débarcadère Polyno et démolition de la marquise (CA-24-029)
- 3.8 (RH) Adoption du document de gestion 200,102 « Calendrier scolaire des centres – Année scolaire 2024-2025 (CA-24-030)

3.9 (RH) Adoption du document de gestion 200,104 « Calendrier scolaire des écoles, formation générale des jeunes - Année scolaire 2024-2025 » ; **(CA-24-031)**

4. POINTS D'INFORMATION

4.1 (DG) Présentation du document de gestion 100,006 « Structure administrative des services et des établissements – Plan d'effectifs année scolaire 2024-2025 » ;

4.2 (DG) Présentation du document de gestion 100,007 « Plan de l'affectation du personnel cadre des services, des établissements et du personnel hors-cadre 2024-2025 » ;

4.3 (RH) Présentation du « Plan d'effectifs du personnel de soutien » ;

4.4 (RH) Présentation du bassin d'affectation ;

5. LA SÉANCE EST AJOURNÉE POUR UNE PÉRIODE DE HUIS CLOS (CA-24-032)

5.1 (SG) Décision de la protectrice régionale ;

5.2 (SG) Décision de la protectrice régionale ;

6. ARRÊT DE L'AJOURNEMENT (CA-24-033)

7. CLÔTURE DE LA RENCONTRE

Levée de l'assemblée. **(CA-24-034)**

Résolution

CA-24-020

Adoption de l'ordre
du jour de la séance
ordinaire

Il est proposé par madame Sophie Thibodeau et unanimement résolu que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 21 mai 2024 soit accepté avec modifications.

Adopté

2.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mars 2024 ; (CA-24-021)

Résolution

CA-24-021

Adoption du procès-
verbal de la séance
régulière du 19 mars
2024

Il est proposé par madame Jessy Béland et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mars 2024 tel que présenté.

Adopté

2.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 avril 2024 ; (CA-24-022)

Résolution

CA-24-022

Adoption du procès-
verbal de la séance
extraordinaire du 16
avril 2024

Il est proposé par madame Kathleen Bouchard et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 avril 2024 tel que présenté.

Adopté

3. RÉOLUTIONS DU 21 MAI 2024

3.1 Engagement définitif d'un personnel cadre ; (CA-24-023)

Madame Isabelle Godbout, directrice générale indique que le comité d'évaluation et elle-même recommande l'embauche permanente de Madame Isabelle Charrois.

Résolution

CA-24-023

Engagement définitif
d'un personnel cadre

Attendu la nomination de madame Isabelle Charrois au poste de directrice à l'école du Maillon ;

Attendu qu'elle a débuté son poste de directrice le 1er juillet 2023 ;

Attendu que l'engagement définitif de madame Isabelle Charrois est assujetti à la réussite de la période probatoire, conformément à la résolution CA-23-040 ;

Attendu le rapport du comité d'évaluation concluant la réussite des objectifs fixés ;

Il est proposé par madame Kathleen Bouchard et unanimement résolu de procéder à l'engagement définitif de madame Isabelle Charrois, et ce, à compter du 21 mai 2024.

Adopté

3.2 Engagement définitif d'un personnel cadre ; (CA-24-024)

Madame Isabelle Godbout, directrice générale, indique que le comité d'évaluation et elle-même recommande l'embauche permanente Madame Stéphanie Boivin.

Résolution

CA-24-024

Engagement définitif
d'un personnel cadre

Attendu la nomination de madame Stéphanie Boivin au poste de coordonnatrice aux Services éducatifs ;

Attendu qu'elle a débuté son poste à compter du 28 mars 2023 ;

Attendu que l'engagement définitif de madame Stéphanie Boivin est assujetti à la réussite de la période probatoire, conformément à la résolution CA-23-041 ;

Attendu le rapport du comité d'évaluation concluant la réussite des objectifs fixés ;

Il est proposé par madame Jessy Béland et unanimement résolu de procéder à l'engagement définitif de madame Stéphanie Boivin, et ce, à compter du 21 mai 2024.

Adopté

3.3 Adoption du document de gestion 100,000 « Actes d'établissement des écoles et des centres année scolaire 2024-2025 » ; (CA-24-025)

Madame Isabelle Godbout, directrice générale, présente le document de gestion pour l'année 2024-2025 aux membres du conseil.

Résolution

CA-24-025

Adoption du
document de gestion
100,000 « Actes
d'établissement des
écoles et des centres
année scolaire 2024-
2025 »

Il est proposé par madame Manon Beaudoin et unanimement résolu d'adopter le document de gestion 100,000 « Actes d'établissement des écoles et des centres, année scolaire 2023-2024 » tel que déposé.

Il est également résolu que ledit document fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

3.4 Adoption du document de gestion 100,003 « Liste des écoles et des centres – Année scolaire 2024-2025 »; (CA-24-026)

Madame Isabelle Godbout, directrice générale, présente le document au conseil.

Résolution

CA-24-026

Adoption du document de gestion 100,003 « Liste des écoles et des centres – Année scolaire 2024-2025 »

Il est proposé par madame Kim Beauregard-Lepage et unanimement résolu d'adopter le document de gestion 100,003 « Liste des écoles et des centres – Année scolaire 2024-2025 » tel que déposé.

Il est également résolu que ledit document fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

3.5 Adoption du document de gestion 100,005 « Plan triennal de répartition et de destinations des immeubles 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027 »; (CA-24-027)

Madame Isabelle Godbout, directrice générale, explique les modifications au document de gestion.

Résolution

CA-24-027

Adoption du document de gestion 100,005 « Plan triennal de répartition et de destinations des immeubles 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027 »

Il est proposé par madame Brigitte Roy et unanimement résolu d'adopter le document de gestion 100,005 « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles, années scolaires, 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027 » avec les modifications.

Il est également résolu que ledit document fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

3.6 Contrat de réfection de bassin de toiture pavillon le Séjour; (CA-24-028)

Monsieur Charles Bégin, directeur des Services des ressources matérielles, présente les étapes en vue de l'octroi du contrat de réfection de bassin de toiture du pavillon le Séjour au conseil.

Résolution

CA-24-028

Contrat de réfection de bassin de toiture pavillon le Séjour

ATTENDU qu'au printemps 2024, le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi a déposé, conformément à la Loi sur les contrats d'organismes publics et via le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec, un appel d'offres portant le numéro de référence 1829101, pour la réfection de la toiture d'un de ses bâtiments, soit du Séjour situé au 65, 2^e rue Ouest, Macamic ;

ATTENDU qu'à l'ouverture des soumissions le 7 mai 2024 à 14h, trois soumissions ont été reçues ;

ATTENDU que dans une correspondance du 9 mai 2024, M. Joël Sirard, architecte pour la firme ArtCad, indiquait que deux soumissions étaient conformes aux exigences du devis ;

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire conforme est Toitures Raymond au montant de 818 000 \$ plus taxes ;

ATTENDU que la recommandation de M. Joël Sirard, architecte pour la firme ArtCad, est d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme ;

ATTENDU les dispositions de la Loi sur les contrats des organismes publics;

Il est proposé par monsieur Ghislain Roberge de procéder à l'octroi du contrat de la réfection de la toiture du bâtiment appartenant au Centre de services scolaire du Lac-Abitibi situé au 65, 2^e rue Ouest, Macamic nommé le Séjour à Toitures Raymond au montant de 818 000 \$ plus taxes. Les sommes étant affectées à la mesure 50622 de l'année financière 2023-2024.

Adopté

3.7 Contrat de réfection conduite sanitaire Cage 4, pavage débarcadère Polyno et démolition de la marquise ; (CA-24-029)

Monsieur Charles Bégin, directeur des Services des ressources matérielles, présente les étapes en vue de l'octroi du contrat de réfection conduite sanitaire Cage 4, pavage débarcadère Polyno et démolition de la marquise à la Cité étudiante Polyno.

Résolution

CA-24-029

Contrat de réfection
conduite sanitaire
Cage 4, pavage
débarcadère Polyno
et démolition de la
marquise

ATTENDU qu'au printemps 2024, le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi a déposé, conformément à la Loi sur les contrats d'organismes publics et via le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec, un appel d'offres portant le numéro de référence 1833170, pour la réfection de conduite sanitaire et du pavage du débarcadère d'un de ses bâtiments, soit la Cité étudiante Polyno, situé au 500, rue principale, La Sarre;

ATTENDU qu'une analyse structurale a été réalisée par la firme AtkinsRéalisis à l'automne 2023 du bâtiment de la Cité étudiante Polyno situé au 500, rue Principale, La Sarre ;

ATTENDU que des travaux de mitigation, par la mise en place de colonnes d'acier destinées à supporter la marquise en cas d'affaissement des colonnes d'origine, ont été faits pour sécuriser la marquise le temps de l'analyse ;

ATTENDU que l'évaluation des deux scénarios retenus pour remédier aux problèmes structuraux de la marquise, soit la réfection des colonnes de béton problématiques et la démolition, ont été évalué par la firme d'ingénierie et les Ressources matérielles du CSSLA et ont mené à la décision de démolir la marquise Polyno ;

ATTENDU que ces travaux sont nécessaires pour assurer la sécurité des usagers ;

ATTENDU qu'un addenda a été émis le 21 mai 2024 pour joindre les travaux de démolition de la marquise au projet initial de réfection de conduite sanitaire et du pavage du débarcadère de la marquise;

ATTENDU qu'à l'ouverture des soumissions le 30 mai 2024 à 14h, les soumissions seront évaluées par la firme d'ingénierie AtkinsRéalisis pour s'assurer de leur conformité en regard des documents d'appel d'offres et du respect de la Loi sur les contrats des organismes publics ;

ATTENDU que, sur la recommandation de la firme d'ingénierie et sur respect des règles budgétaires du CSS et du Ministère, le contrat sera alloué au plus bas soumissionnaire conforme ;

ATTENDU qu'une présentation des résultats sera faite à posteriori au Conseil d'administration du CSSLA lors de la prochaine rencontre du conseil ;

ATTENDU les dispositions de la Loi sur les contrats des organismes publics ;

Il est proposé par monsieur Daniel Forest d'autoriser Mme Isabelle Godbout, directrice générale du CSSLA, de signer tous les documents requis pour l'octroi de contrat de réfection de la conduite sanitaire cage 4, du pavage du débarcadère Polyno et de la démolition de la marquise.

Adopté

3.8 Adoption du document de gestion 200,102 « Calendrier scolaire des centres – Année scolaire 2024-2025 »; (CA-24-030)

Madame Julie Paquet, directrice des Services des ressources humaines, soumet le calendrier 2024-2025 aux membres.

Résolution CA-24-030

Adoption du document de gestion 200,102 « Calendrier scolaire des centres – Année scolaire 2024-2025 »

Il est proposé par madame Sophie Thibodeau et unanimement résolu d'adopter le document de gestion 200,102 « Calendrier scolaire des centres – Année scolaire 2024-2025 » tel que déposé.

Il est également résolu que ledit document fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

3.9 Adoption du document de gestion 200,104 « Calendrier scolaire des écoles, formation générale des jeunes – Année scolaire 2024-2025 »; (CA-24-031)

Madame Julie Paquet, directrice des Services des ressources humaines, soumet le calendrier 2024-2025 aux membres.

Résolution CA-24-031

Adoption du document de gestion 200,104 « Calendrier scolaire des écoles, formation générale des jeunes – Année scolaire 2024-2025 »

Il est proposé par madame Jessy Béland et unanimement résolu d'adopter le document de gestion 200,104 « Calendrier scolaire des écoles, formation générale des jeunes – Année scolaire 2024-2025 » tel que déposé.

Il est également résolu que ledit document fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

3. POINT D'INFORMATIONS

4.1 (DG) Présentation du document de gestion 100,006 « Structure administrative des services et des établissements – Plan d'effectifs année scolaire 2024-2025 » ;

Madame Isabelle Godbout, directrice générale, informe les membres du plan d'effectifs pour l'année 2024-2025.

4.2 (DG) Présentation du document de gestion 100,007 « Plan de l'affectation du personnel cadre des services, des établissements et du personnel hors-cadre 2024-2025 » ;

Madame Isabelle Godbout, directrice générale, présente les modifications au plan de l'affectation 2024-2025.

4.3 (RH) Présentation du « Plan d'effectifs du personnel de soutien » ;

Madame Julie Paquet, directrice des Services des ressources humaines présente le plan d'effectifs du personnel de soutien.

4.4 (RH) Présentation du bassin d'affectation ;

Madame Julie Paquet, directrice des Services des ressources humaines explique le fonctionnement du bassin d'affectation pour l'année.

4. LA SÉANCE EST AJOURNÉE POUR UNE PÉRIODE DE HUIS CLOS (CA-24-032)

4.5 (SG) Décision de la protectrice régionale ;

4.6 (SG) Décision de la protectrice régionale ;

5. RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE (CA-24-033)

6. CLÔTURE DE LA RENCONTRE (CA-24-34)

Résolution

CA-24-034

Levée de la séance

Il est proposé par madame Manon Beaudoin et unanimement résolu de procéder à la levée de la séance.

La séance se termine à 20h19.

Adopté

Vanessa Rancourt
Présidente du Conseil d'administration

Me Manon Fortier
Secrétaire générale